

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 44 (1899)
Heft: 6

Artikel: L'instruction tactique de l'infanterie
Autor: F.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-337626>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'INSTRUCTION TACTIQUE DE L'INFANTERIE

Deux quotidiens de la Suisse romande ont entamé récemment une courte discussion sur les méthodes actuelles d'instruction du soldat.

On abrutit les hommes par l'éternelle répétition des mêmes mouvements, a dit en résumé l'un d'eux : de l'école de soldat et encore de l'école de soldat, du port d'arme, des à gauche, des à droite, on recherche un automatisme à la prussienne aussi ridicule qu'inutile.

Vous êtes mal renseigné, a répliqué le second. Il en était ainsi il y a quelque quinze ou vingt ans, mais dès lors on a sacrifié de plus en plus l'automatisme au développement de l'intelligence tactique du soldat.

Le service en campagne est maintenant le fond de l'instruction militaire, peut-être même a-t-on sauté un peu de l'autre côté de la selle. L'école de soldat, l'école de section sont indispensables, non seulement pour procurer au soldat la souplesse qui assure les déploiements rapides et la prompte exécution d'un mouvement, mais comme moyen d'ordre et de discipline.

Cette seconde opinion est la juste ; il n'est pas un officier connaissant son métier qui n'y souscrive des deux mains. C'est pourquoi, malgré la tendance de plus en plus accusée de donner le pas, dans nos cours de répétition, au service en campagne, il ne viendra à l'idée de personne de ne pas profiter de toutes les occasions pour reprendre en mains les hommes par l'exécution de certains exercices purement formels.

Le plan d'instruction pour le cours de répétition des troupes du 1^{er} corps d'armée qui vient d'être envoyé aux officiers n'a eu garde d'omettre ce point. Sous chiffre 12b, *Ecole de soldat*, il dit :

« On profitera de toutes les occasions pour donner à la troupe une tenue militaire correcte ; on tiendra à ce que les hommes manient correctement leur arme et l'on devra exiger un pas allongé et soutenu à la cadence réglementaire. »

Ce rappel est d'autant plus caractéristique que le plan d'instruction marque une étape nouvelle vers la transformation du « cours de répétition » en un « cours de manœuvres ». On peut même admettre aujourd'hui que ne méritent plus le nom de « cours de répétition » que les convocations par bataillon et par régiment ; encore, pendant ces dernières, le temps consacré à la répétition proprement dite, répétition plus ou moins formelle des prescriptions réglementaires, est-il singulièrement réduit.

Les convocations aux grandes manœuvres ne comportent plus de « cours de répétition » ; les quatre journées qui précèdent l'entrée en ligne des brigades méritent le seul et juste titre de « cours préparatoire » ; elles sont consacrées à l'entraînement, en petites unités, de la troupe et des officiers subalternes au service en campagne.

Le chemin parcouru depuis 1886 est grand. Cette année-là, mais pour la dernière fois, dans le I^{er} corps d'armée, huit jours dont un de repos, sur les seize de la convocation — nous mettons à part les jours d'entrée et de sortie, — furent consacrés au détail, depuis l'école de soldat à l'école de bataillon. On avait encore le principe du cours de répétition.

En 1890 une modification est introduite. Un temps plus long est consacré aux manœuvres de brigades et de divisions ; la durée du service de détail est limitée à trois jours pour le travail dans le cadre de la compagnie et à deux jours dans le cadre du bataillon. Il en fut de même en 1895.

Cette année-ci, le lien est définitivement rompu entre le système ancien du « cours de répétition » qui visait à rafraîchir l'instruction précédemment donnée aux hommes, et le système nouveau du « cours préparatoire » qui tend à fournir au commandement supérieur une troupe entraînée, dans la mesure du possible, aux exercices de plus grande envergure qu'il lui imposera. Un seul jour, le premier, incomplet même, est accordé à la compagnie, pour reprendre non le détail de l'instruction, école du soldat, de section, mais son instruction comme unité : le combat de la compagnie, le service de sûreté dans le cadre de la compagnie. Ce même jour déjà, une à deux heures sont consacrées à l'école de bataillon ; le commandant de ce dernier dispose en outre de la journée du lendemain. Enfin, dès le troisième jour commence l'instruction du régiment.

Sans doute, une journée est prévue pour du détail, mais elle trouve sa place entre les manœuvres de brigades et celles de divisions. Elle n'est pas considérée comme une journée de « cours de répétition » ; c'est un *Retablirungstag*, terme qui ne trouve pas en français son équivalent, et qui signifie non seulement une journée destinée à laisser un peu souffler les hommes, mais aussi à les reprendre en mains par le moyen du travail de précision en petites unités, groupes, sections, compagnies et par celui du service intérieur.

Ainsi l'évolution est complète ; ce qui, en 1886, exigeait 7 jours effectifs de travail, est liquidé maintenant en deux journées ; en revanche les chefs de régiments voient grossir la part qui, jusqu'ici, leur était mesurée si parcimonieusement.

Ce changement du programme général impose naturellement aux chefs, aux commandants de compagnies et de bataillons surtout, de nouvelles exigences. Plus le temps leur est limité, mieux préparés doivent-ils être à mettre toutes les minutes à profit. De là, l'obligation imposée aux commandants d'unités de consacrer deux jours, dans la période qui précède la mobilisation, à reconnaître le terrain sur lequel ils auront à travailler, afin d'arrêter à l'avance un programme réfléchi et logiquement établi pour l'instruction de leur unité.

Depuis quelques années, on enseigne avec beaucoup de soin aux élèves des écoles centrales et d'état-major l'élaboration de semblables programmes. Nul doute qu'avant qu'il soit longtemps il en résulte de nouveaux progrès dans l'instruction. Ce travail n'offre d'ailleurs pas de difficultés spéciales, à la condition de savoir mesurer la matière de l'instruction au temps disponible. Cette condition doit être respectée, surtout lorsque ce temps est réduit, comme ce sera le cas l'automne prochain.

Un chef de compagnie ne doit pas avoir la prétention de repasser en six heures, par le menu, toute la matière de l'instruction d'une compagnie ; il produirait un piètre ouvrage ; plus que jamais est de saison le proverbe : peu mais bien. Il faut préférer la bonne et complète exécution d'un petit nombre de mouvements à la multiplication d'exercices hâtivement esquissés.

En conséquence, il se bornera à l'établissement d'un programme minimum, quitte à tenir en réserve des articles supplémentaires pour le cas où l'exécution satisfaisante le dis-

penserait de trop nombreuses reprises du même mouvement.

En tête de ce programme minimum figurera la conduite de la compagnie encadrée. C'est en effet le cas ordinaire. Celui de la compagnie, détachement isolé, se rencontre rarement.

En supposant au début cette compagnie réserve du bataillon dans l'offensive, et en lui faisant parcourir, sur la base de cette supposition, un trajet un peu prolongé dans le terrain, il devient facile de passer en revue tous les principaux mouvements de l'école de compagnie en ordre serré. Il suffit de profiter intelligemment des accidents du sol, et, cas échéant faire intervenir tel ou tel feu supposé de l'ennemi, pour justifier les changements de formation. On aura même l'avantage, si quelque mouvement a été mal exécuté, de le reprendre plusieurs fois dans des lieux différents ; on obtient ainsi le bénéfice de la répétition sans engendrer la monotonie et la lassitude que celle-ci provoque chez les hommes.

En se rapprochant du moment où l'on supposera le passage dans l'avant-ligne, la marche en ligne ouverte de sections permettra, sans que soit abandonnée l'instruction de la compagnie, de revoir les mouvements de l'école de section.

Le passage de la compagnie dans l'avant-ligne pour enlever celle-ci à l'attaque de la position justifiera la marche sur un rang, ininterrompue, comme le dit le règlement, et au son du tambour. L'emploi des fanions rouge et blanc pour signaux optiques, qui sont maintenant matériel de corps, et à l'aide desquels la chaîne de tirailleurs sera jalonnée, est, dans un cas pareil, indiqué.

A ce moment de l'exercice, il n'est pas difficile de plier la supposition à la nécessité d'étudier le service de sûreté en marche ; la compagnie devient compagnie de tête du bataillon en marche.

Un nouveau combat pourra ainsi être amené, dans lequel la compagnie exercera l'ordre dispersé, déploiement en tirailleurs et conduite du feu.

Enfin à l'aide d'un nouvel artifice dans le développement du thème tactique, on pourra passer au service de sûreté en position avec travaux de campagne, puis, cas échéant, au combat en retraite. Entre temps, pour le repos des hommes et la préparation de la soupe, on aura formé le bivouac et cuit dans la marmite individuelle. Les travaux de bivouac demandent eux aussi à être exercés.

Un programme de ce genre, dont les articles et leur succession peuvent être variés à l'infini, permettra de parcourir, sans monotonie pour la troupe, les tâches essentielles que la réalité peut imposer à la compagnie.

Une fois au clair sur la nature des exercices à exécuter, il faut arrêter le thème tactique qui leur sert de base.

Sa condition principale est d'être simple. Pas n'est besoin, à propos d'un déploiement de compagnie, de mettre les peuples en mouvement. La position d'une situation générale et d'un thème spécial a sa raison d'être dans les exercices des grands corps de troupes, divisions, corps d'armée, pour lesquels des considérations stratégiques s'ajoutent aux considérations tactiques. Quand on fait mouvoir une compagnie, un bataillon, un régiment, une brigade même, la stratégie peut être laissée de côté avec avantage ; il n'y a plus que de la tactique, c'est-à-dire du bon sens appliqué à la conduite d'un nombre connu de combattants dans un terrain donné en vue d'un but déterminé.

Ce but, voilà le thème cherché ; il constitue le problème à résoudre, et comme il s'agit d'instruire non des généraux, mais des officiers subalternes et la troupe, il faut dégager ce problème de toutes complications, afin que chacun, jusqu'au dernier tambour, en saisisse la portée, comprenne clairement ce que l'on attend de l'unité dont il fait partie et de lui-même, et mette son intelligence à la manœuvre. Le soldat n'est pas une machine, il est un homme ; il doit savoir le pourquoi des mouvements qui lui sont prescrits ; l'exécution sera dix fois meilleure.

Reprendons le programme d'instruction que nous avons supposé ; il débute par l'école de compagnie en ordre serré. Le thème que formulera le capitaine sera le suivant :

« Un détachement ennemi occupe tel point (montrer la direction).

» Notre bataillon a l'ordre de l'attaquer, de le chasser de sa position et de le poursuivre jusqu'à destruction complète.

» Notre compagnie est réserve de bataillon. Elle suit l'avant-ligne, derrière l'aile gauche, à une distance qui est actuellement de 400 m. »

(Le chef ajoutera les prescriptions de manœuvres relatives à l'emploi des fanions, etc.)

C'est tout ce qu'il en faut ; ce thème permettra l'exécution

plusieurs fois répétée, si besoin est, de n'importe quel mouvement de l'école de compagnie ; de plus, il contient en germe tous les développements qu'exigera la suite du programme. Par exemple, une fois la position conquise et la poursuite par le feu épuisée, le capitaine, pour justifier l'étude qu'il se propose du service de sûreté en marche, formulera la supposition suivante :

« Notre bataillon, épuisé par l'effort qu'il a fait, a perdu le contact avec l'ennemi.

» Celui-ci s'est retiré dans la direction de...

» Le commandant du bataillon, après un court repos, décide de reprendre la poursuite par telle route.

» Notre compagnie, compagnie de tête, reçoit l'ordre d'assurer la marche du bataillon et d'attaquer l'ennemi partout où elle le trouvera. »

Suivent les prescriptions et ordres d'exécution.

Des suppositions analogues seront imaginées chaque fois qu'il y aura lieu de passer d'un article du programme au suivant.

Toutefois, — et nous insistons encore une fois sur ce point, — la préoccupation ne doit pas être avant tout d'épuiser le programme ; elle doit être d'obtenir la meilleure exécution possible des mouvements entrepris. Si pour cela il est nécessaire de s'arrêter sur un article plus longtemps qu'on ne l'avait prévu, plutôt que de passer outre aux défauts constatés, mieux vaut, même en cours d'application, simplifier le programme.

* * *

Le cas que nous venons d'examiner est celui du chef d'unité instruisant sa troupe.

Un autre cas concerne l'instruction de ce chef lui-même par le commandant de l'instance immédiatement supérieure. Ce dernier impose à son subordonné la résolution d'un problème, en quoi faisant, il vise moins à l'instruction de la troupe, — sans l'omettre bien entendu, — qu'à se rendre compte des aptitudes tactiques de l'officier qui la commande.

Ce cas est prévu par le plan d'instruction sous chiffre 42, lettre *d* :

« Pour les exercices de combat des différentes unités, on travaillera toujours sur la base d'une supposition tactique, en posant des problèmes aux chefs d'unités et en critiquant

» la solution. Ces exercices auront lieu dans le terrain, l'ennemi sera représenté par des fanions. On travaillera simultanément à l'instruction tactique des chefs et au développement de la troupe. »

Pour répondre à ces desiderata, la tâche imposée doit être telle qu'elle oblige l'officier à apprécier une situation tactique, à prendre une décision appropriée et à l'exécuter en formulant correctement ses ordres.

L'important est dès lors que le directeur de l'exercice soit lui-même très au clair sur le but qu'il se propose, sur le terrain de l'exercice et sur la manière dont il conduira le combat, c'est-à-dire dont il fera manœuvrer l'ennemi dont l'intervention impose ses décisions au commandant. Il devra surtout tenir à ce que les situations soient vraies, et pour cela ne pas diriger l'action de l'ennemi suivant l'idée du moment, mais suivant les nécessités de la mission qu'il lui a attribuée dès l'origine. Il doit enfin ne faire entrer en ligne de compte les mouvements de l'ennemi, soit ne les signaler qu'au moment où ils pourraient être aperçus dans la réalité.

Quant au but, il doit toujours être de procurer un enseignement.

Celui-ci doit tendre d'abord à inculquer l'habitude d'une décision prompte. On y arrivera par la multiplication des exercices et en procédant du plus facile au plus compliqué. Le coup d'œil qui n'est autre chose que l'appréciation rapide des motifs d'une décision s'acquiert avant tout par l'expérience.

L'enseignement doit tendre ensuite à développer le sens pratique de l'officier, à affranchir son esprit de l'esclavage des formules. La victoire ne se met pas en formules, et le règlement servilement appliqué n'est pas l'école de la victoire. Le directeur d'un exercice aura mille occasions de le prouver par des leçons pratiques qui se graveront dans la mémoire de l'officier.

Prenons un exemple.

Dans le combat offensif, la répartition de la troupe en deux fractions d'inégales forces, chargées l'une, la plus faible, de l'attaque secondaire, l'autre de l'attaque principale, est devenue un cliché pour beaucoup d'officiers. Trois fois sur quatre on les verra, dès le début d'un engagement, disposer, sans plus

d'informations, selon le schéma consacré. Le directeur s'empêtrera de saisir une aussi bonne occasion de rappeler l'officier à la réalité des choses. Une vigoureuse offensive de l'ennemi culbutant l'aile démonstrative et compromettant par là le succès de l'attaque, lui en fournira le moyen. Ce résultat portera en lui-même son enseignement, et le directeur, appuyé sur cette expérience, n'aura pas de peine à démontrer dans sa critique que le point et le moment de l'attaque décisifs ne peuvent être arrêtés qu'une fois l'ennemi fixé, c'est-à-dire occupé sur tout son front par une force en état de le contenir.

L'enseignement doit tendre enfin à développer l'esprit d'offensive. Les deux grands obstacles de cet esprit-là sont la crainte de se tromper, qui paralyse l'initiative, et l'importance exagérée que l'on attribue souvent au terrain, au choix d'une « bonne position ».

Ici encore, par une action appropriée de l'ennemi, le directeur établira que l'erreur la plus grande est précisément la crainte d'en commettre une, et que si le terrain joue un rôle dans le combat, il ne faut pas lui sacrifier l'exécution des mouvements, mais au contraire subordonner à ceux-ci l'utilisation du terrain.

Quel que soit le point spécial que le directeur se propose de faire ressortir, il doit, avec un soin extrême, se garder de toute idée préconçue. Il évitera, par exemple, d'interrompre un mouvement parce qu'il ne répond pas à son attente. De même qu'il fait intervenir l'ennemi pour imposer telle ou telle décision à l'officier, de même, et réciproquement, les manœuvres de l'officier imposent à l'ennemi supposé les ripostes logiques. A cette condition seulement la vérité sera respectée.

Il ne faut pas croire, en effet, que la critique, pour être profitable, doive nécessairement relever une faute. Elle atteindra aussi le but, en constatant la bonté des décisions prises et la correction de leur exécution.

Ce n'est du reste pas une chose aisée que la critique ; elle devient ici un art difficile ; le directeur doit mettre à la développer beaucoup de soin et d'attention, d'autant plus qu'elle constitue le couronnement de l'exercice. Son but est d'achever d'éclairer les officiers sur les faits d'expérience que cet exercice a fournis et sur leurs conséquences.

Le directeur rappellera donc d'une façon brève et claire la situation arrêtée au début et la mission imposée. Il analysera

les motifs qui ont dicté au commandant sa décision et montrera en quoi ils répondent à la situation ou s'en écartent. Il examinera ensuite l'exécution.

Si l'histoire de la guerre fournit des faits à l'appui de ses opinions il ne manquera pas de les indiquer. Sa critique y gagnera en intérêt, et se graverà mieux dans les mémoires.

Mais surtout, il ne perdra pas de vue le but de l'exercice qui devra être également celui de sa critique : inculquer aux officiers l'habitude des décisions promptes, l'esprit d'initiative, puis, dans l'exécution, une volonté arrêtée, l'instinct de l'offensive et la mise au rancart des formules schématiques.

F. F.

CHEVALET ARTICULÉ

POUR CUISINE DE CAMPAGNE

(Avec deux planches.)

Les deux clichés ci-joints représentent un chevalet articulé pour cuisine de campagne, dont l'adjudant sous-officier Zeller, à Neuchâtel, est l'inventeur. La planche X représente le chevalet déployé et en usage, et le représente également, au premier plan, fermé, comme il doit l'être pour le transport sur les chars de compagnie. La planche XI représente les deux supports d'une cuisine de compagnie accouplés.

Le chevalet se compose de deux fers en T, les jambages verticaux unis bout à bout et assemblés par deux plaques métalliques formant charnière. On peut ainsi replier les deux fers et les serrer l'un contre l'autre. Les branches du T qui forment les pieds du support sont également articulées de façon à pouvoir fournir l'écartement voulu pour fixer le support et être repliés et placés parallèlement aux fers lorsque le support est fermé.

Le chevalet Zeller mis à l'essai dans diverses écoles s'est montré d'un emploi pratique. Il se déploie et se replie facilement, peut être installé partout, supporte enfin sans fléchir le poids d'autant de marmites pleines qu'il est possible d'en